

## **Compte-rendu du Conseil Municipal Du 3 juillet 2025 à 20h30**

**Présents** : Mrs RENARD Guillaume (Maire), COGNEIN Pierre-Bernard, LESELLIER Franck, ROGER Patrick (2<sup>ème</sup> adjoint au maire), et Mmes AUBERT Claire, DEGREMONT Carole, IGER Odile, LALOUETTE Claudine (1<sup>ère</sup> adjointe au maire), LANGLET Elisabeth (3<sup>ème</sup> adjointe au maire),

**Absents et excusés** : Mrs BAKETOU Thierry, HAUROGNÉ Ludovic, TARDIVON Christophe et VILLEZ Laurent et Mmes LEVAVASSEUR Florence, OPSOMER LACOSTE Aurélie-Anne.

### Pouvoir :

Mr BAKETOU Thierry donne pouvoir à Mme LANGLET Elisabeth,  
Mme LEVAVASSEUR Florence donne pouvoir à Mme LALOUETTE Claudine,  
Mme OPSOMER LACOSTE Aurélie-Anne donne pouvoir à Mme DEGREMONT Carole,  
Mr TARDIVON Christophe donne pouvoir à Mme COGNEIN Pierre-Bernard

**Secrétaire de Séance** : Mme LANGLET Elisabeth.

Formant la majorité des membres en exercice.

### Ordre du Jour :

- Approbation des 2 derniers PV des conseils municipaux du 3 avril 2025,
- Attribution d'une subvention communale,
- Délibération au FAJ (Fonds d'aide aux jeunes),
- Délibération sur la tarification Foodtruck à la salle polyvalente,
- Délibération sur la tarification d'utilisation des locaux communaux par les différentes associations,
- Délibération sur le règlement de la bibliothèque,
- Don AFT,
- Délibération sur l'autorisation d'accepter un don de l'AFT,
- Délibération sur la mise en place d'une convention entre la mairie et l'AFT pour l'usage du prochain terrain multisports,
- Délibération sur la mise en place d'une convention d'adhésion au service d'accompagnement du SDE76 à l'efficacité énergétique des bâtiments publics.
- Informations et questions diverses :
  - SIVOM
  - Terrain multisports
  - Spectacle communal du 6 septembre 2025

### ***Ouverture de séance à 20h38***

#### ➤ **Approbation des 2 derniers PV des conseils municipaux du 3 avril 2025**

L'ensemble du Conseil Municipal approuve à 13 voix pour, les 2 PV des conseils municipaux du 3 avril 2025 à 20h30 et 21h.

#### ➤ **Attribution d'une subvention communale**

Mr Le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que la mairie a versé une subvention communale à l'association Les Arts et les Ames sur le budget primitif 2024 pour un montant de 100€.

Cette année, pour le BP 2025, Mr Le maire propose de verser cette somme allouée, à l'association « Vaincre le mélanome ».

Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour :

- **D'autoriser** Mr Le Maire à verser la somme de 100 € à l'association « Vaincre le mélanome »

Cette dépense sera inscrite au budget au compte 65748.

➤ **Délibération au FAJ (Fonds d'aide aux jeunes)**

Mr Le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que la mairie a été sollicitée par le département 76 pour une participation financière volontaire au dispositif du fonds d'aide aux jeunes (FAJ). Le FAJ apporte leur aide aux jeunes de 18 à 25 ans soit en termes de soutien à leur projet d'insertion ou d'aide de première nécessité.

Cette aide est calculée sur une base de 0.23 euros par habitants, ce qui ferait une somme de 127.42 € pour la commune de Fresne le plan (554 habitants).

Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour :

- **D'autoriser** Mr Le Maire à verser la somme de 127.42 € au dispositif du fonds d'aide aux jeunes.

Cette dépense sera inscrite au budget au compte 65568.

➤ **Délibération sur la tarification Foodtruck à la salle polyvalente**

Mr Le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que la demande d'installer un foodtruck lors de la réservation de la salle polyvalente a été faite à plusieurs reprises.

Au vu de l'augmentation du prix de l'électricité, il est proposé d'établir une tarification lors d'une réservation de la salle polyvalente incluant l'installation d'un foodtruck. La somme de 25€ est proposée.

Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour :

- **D'établir** une tarification lors d'une réservation de la salle polyvalente incluant l'installation d'un foodtruck à 25€.
- **D'inscrire** la somme de 25€ dans le règlement de la salle polyvalente.

Cette recette sera inscrite au budget au compte 7088.

➤ **Délibération sur la tarification d'utilisation des locaux communaux par les différentes associations**

Mr Le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que l'état souhaite valoriser l'utilisation des locaux communaux par les associations.

Après étude, il s'avère que nos locaux communaux sont utilisés 37h par semaine par les différentes associations présentes sur notre commune.

Les associations concernées sont :

- Les roses de Noël
- Fresne's
- L'association du Fresne et du Tilleul (AFT)
- Musicampoix

De ce fait, Mr le maire propose à l'ensemble du Conseil municipal, une tarification à :

- 3€ par heure d'utilisation pour les structures fermées
- 2€ par heure d'utilisation pour les structures ouvertes.
- Gratuité d'un week-end par an pour chaque association.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à 11 voix pour et 2 abstentions :

- **D'établir** une tarification à 3€ par heure d'utilisation pour les structures fermées et 2€ par heure d'utilisation pour les structures ouvertes et d'un week-end gratuit d'utilisation par an pour chaque association.
- **D'inscrire** ces tarifs dans le règlement de la salle polyvalente.

Cette recette sera inscrite au budget au compte 752.

➤ **Délibération sur le règlement de la bibliothèque**

Cette délibération sera traitée au prochain conseil municipal

➤ **Don AFT**

Mr Le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que l'Association du Fresne et du Tilleul (AFT) a proposé un don d'un montant de 28 000 € à la mairie afin d'aider la commune à budgétiser l'implantation du terrain multisports.

Mr Le Maire demande à l'ensemble du conseil municipal s'il souhaite accepter ce don pour la commune et de l'autoriser à percevoir ce don.

Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour :

- **D'accepter** le don de l'AFT d'un montant de 28 000€ afin d'aider la commune à budgétiser au projet du terrain multisports.
- **D'autoriser** Le maire à accepter ce don pour la commune.

Cette recette sera inscrite au budget au compte 756.

➤ **Délibération sur la mise en place d'une convention entre la mairie et l'AFT pour l'usage du prochain terrain multisports**

Mr Le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que l'association du Fresne et du Tilleul (AFT) va procéder à un don d'un montant de 28 000 € à la mairie afin d'aider la commune à budgétiser l'implantation du terrain multisports. A cet effet, lorsque les travaux du terrain multisports seront finis, une convention devra être établie entre la commune et l'AFT afin d'établir des règles d'utilisation du terrain multisports.

Mr Le Maire demande à l'ensemble du conseil municipal de l'autoriser à signer une convention d'utilisation du terrain multisports avec l'AFT.

Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour :

- **D'autoriser** le maire à signer une convention d'utilisation du terrain multisports avec l'AFT.

➤ **Délibération sur la mise en place d'une convention d'adhésion au service d'accompagnement du SDE76 à l'efficacité énergétique des bâtiments publics**

Mr Le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que dans le cadre de l'efficacité énergétique, le SDE 76 propose d'accompagner la mairie gratuitement dans l'étude et le suivi énergétique de nos bâtiments communaux.

Le SDE 76 propose des conseils pour améliorer la performance thermique que ce soit par des actions simples et peu coûteuses ou par la préconisation de travaux plus importants.

L'objectif est d'aider à réaliser des actions de réduction de nos consommations d'énergie et, si possible, de faciliter le passage aux travaux de rénovation énergétique.

Mr Le Maire demande à l'ensemble du conseil municipal s'il autorise le maire à signer cette convention d'adhésion.

Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour :

- **D'autoriser** Le maire à signer la convention d'adhésion au service d'accompagnement du SDE 76 à l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.

➤ **Informations et questions diverses :**

- **SIVOM**

Mr le maire, Mr ROGER et Mr LESELLIER ont assisté à une réunion du conseil du SIVOM le lundi 30 juin 2025.

Le fonctionnement de la mise en place des repas coûte trop cher au SIVOM. De ce fait, il a été décidé pour une durée d'un an, de faire travailler l'entreprise qui livrera les repas de nos écoliers entre 5 et 6 heures du matin au sein des différentes structures d'accueil de la cantine et seront à réchauffer par le personnel du SIVOM. Les structures d'accueil de cantine n'étant pas équipés pour recevoir ou pour réchauffer ce genre de contenants, le SIVOM investira dans les équipements nécessaires.

Le portage de repas à domicile étant trop onéreux pour le SIVOM. Il a été décidé d'arrêter ce service à compter du 31 août 2025.

Pour information Madame Antoine, secrétaire du SIVOM est en arrêt jusqu'au 15 juillet 2025.

- **Terrain multisports**

Des devis sont toujours en attente de réception.

Mr ROGER a reçu plusieurs entreprises.

Les demandes de subventions sont toujours en attente de réponses.

- **Spectacle communal du 6 septembre 2025**

Comme chaque année depuis le début du mandat, la commune offre une soirée magie et hypnose le 6 septembre prochain à 20h30 au sein de la salle polyvalente Espelan.

La buvette sera tenue par l'association Fresne's.

- **Forum de l'AFT**

Ayant eu un problème de réservation de salle sur la commune de Mesnil-Raoul, le forum de l'AFT sera de nouveau sur la commune cette année.

Il sera ouvert le vendredi 5 septembre 2025 de 16h à 19h et le samedi 6 septembre de 9h à 12h au sein de la salle polyvalente Espelan.

- **Questions diverses :**

Mme IGER, demande pourquoi le ramassage des poubelles de déchets ménagers passe à compter du 1<sup>er</sup> juillet, à une fois tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines et s'il y aura une diminution des taxes d'ordures ménagères ?

Mr Le Maire répond qu'avec la distribution des composteurs et du tri de plus en plus réalisé niveau recyclable, il y a beaucoup moins de poubelles de déchets ménagers à ramasser. De ce fait, la diminution du ramassage des poubelles de déchets ménagers a été décidé par l'inter Caux Vexin. Pour rappel, les déchets recyclables seront bien ramassés toutes les semaines. Un calendrier sera distribué prochainement avec le Fresne Info et il a été mis sur le site internet de la commune et un panneau pocket a été fait.

Concernant la diminution des taxes d'ordures ménagères, aucune information n'a été transmise à la mairie.

Fin de séance à 22h15.

Guillaume RENARD  
Maire



Claudine LALOUETTE  
1<sup>er</sup> Maire-adjointe



Patrick ROGER  
2<sup>ème</sup> Maire-adjoint



Elisabeth LANGLET  
3<sup>ème</sup> Maire Adjointe



Claire AUBERT



Thierry BAKETOU  
Absent et excusé  
Donne pouvoir à Mme LANGLET Elisabeth



Pierre-Bernard COGNEIN



Carole DEGREMONT



Ludovic HAUROGNÉ  
Absent et excusé

Odile IGER



Franck LESELLIER



Florence LEVAVASSEUR  
Absente et excusée  
Donne pouvoir à Mme LALOUETTE Claudine



Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE  
Absente et excusée  
Donne pouvoir à Mme DEGREMONT Carole



Christophe TARDIVON  
Absent et excusé  
Donne pouvoir à Mr COGNEIN Pierre-Bernard



Laurent VILLEZ  
Absent et excusé

